

SAGE Vilaine : quelle place pour le volet littoral ?

Le périmètre du SAGE Vilaine est constitué de l'intégralité du bassin versant de la Vilaine, auquel sont adjointes des rivières côtières se déversant dans l'estuaire maritime de la Vilaine. Ce périmètre est concerné par deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et six départements (Ille et Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique, Côtes d'Armor, Mayenne et Maine et Loire). Sa surface totale s'étend sur près de 11000 km² : il s'agit du SAGE le plus étendu de France. L'équipe Gest'eau s'est intéressée aux actions mises en place sur l'estuaire.



Témoignage

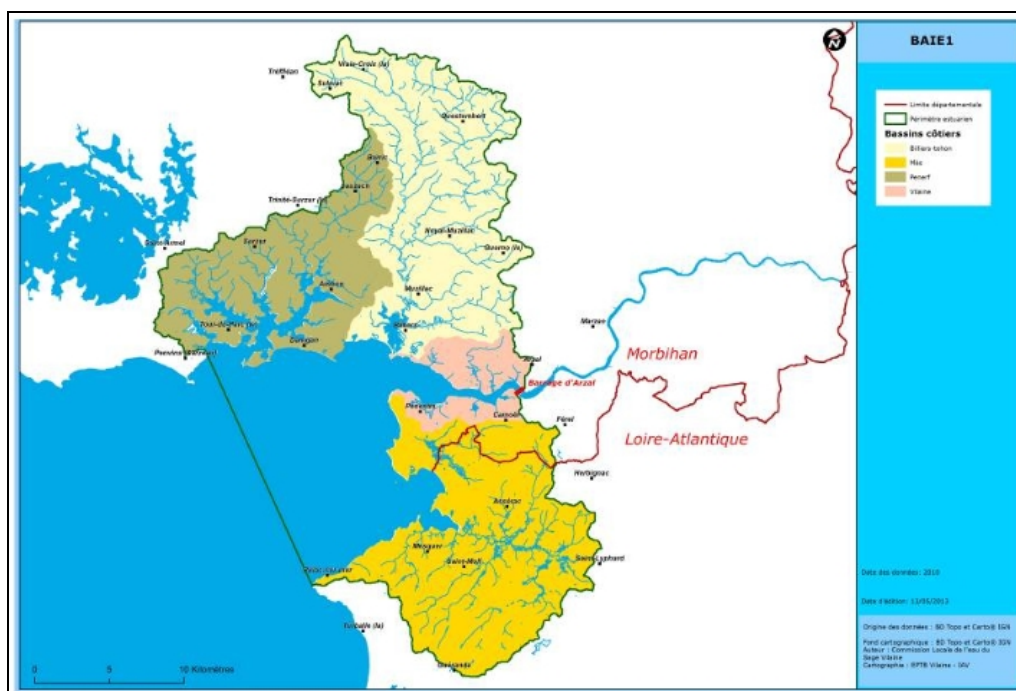
Jean-Pierre ARRONDEAU

Secrétaire de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine

Flore SALAÛN

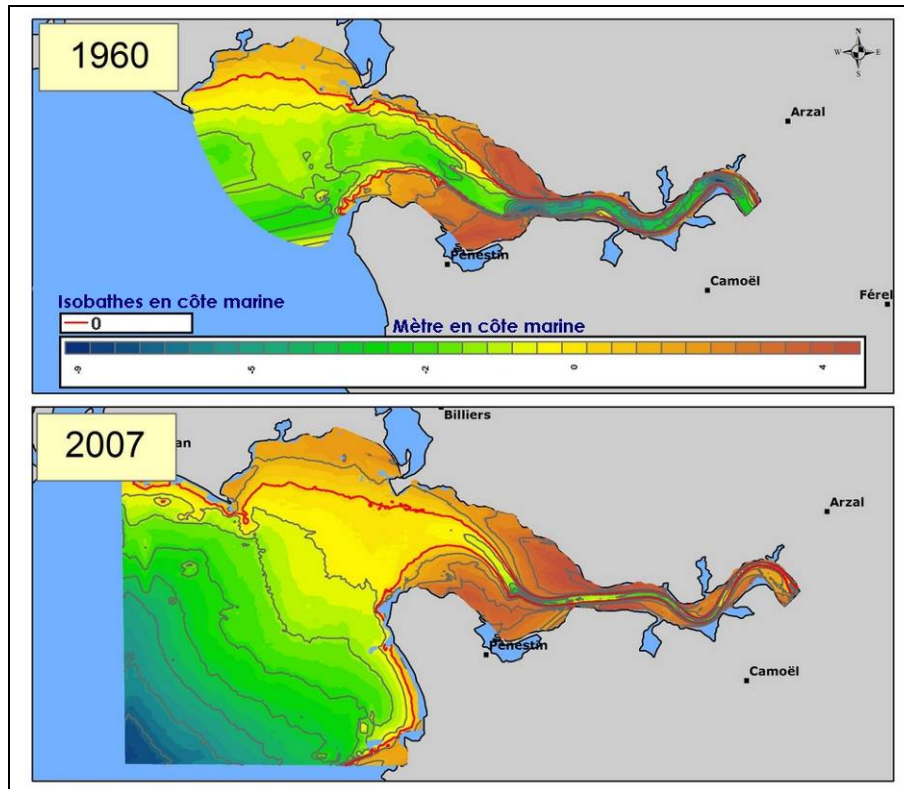
Chargée de mission estuaire

Quelles sont les principales problématiques de l'estuaire de la Vilaine ?



Les bassins côtiers de la baie de Vilaine

La principale caractéristique de l'estuaire de la Vilaine est son sur-envasement (estimé à 22 millions de m³ de vase) dû à la construction d'un barrage à Arzal en 1970 et à l'utilisation du plan d'eau amont comme réserve d'eau potable. Ce sur-envasement a profondément modifié les grands équilibres naturels de l'écosystème estuarien et fortement impacté les usages littoraux, comme la baignade, la conchyliculture, la navigation de la plaisance, etc.



Evolution de la bathymétrie et de l'envasement dans l'estuaire - 1960-2007

L'envasement fait aujourd'hui l'objet de nombreux suivis : des mesures de réduction des impacts de l'envasement sur les usages sont notamment réalisées.

Par ailleurs, l'estuaire de la Vilaine rencontre également des problèmes de qualité des eaux littorales qui peuvent être dommageables à la fois pour le milieu et pour les usages. Ils se traduisent de deux façons principales : des proliférations de phytoplanctons pouvant entraîner de fortes hypoxies et des contaminations bactériologiques.

Quelle est l'importance du volet littoral dans la révision du SAGE Vilaine ?

Le littoral n'occupe que 1/20^{ème} de la surface totale du bassin versant de la Vilaine. Cependant, dans le cadre du SAGE actuel, il occupe une place importante. Pour preuve, c'est un des chapitres de tête du PAGD (*Plan d'Aménagement et de Gestion Durable*) sur les milieux aquatiques. Dans le cadre de la révision du SAGE, la place du littoral est centrale par rapport à la réduction des pollutions diffuses sur le bassin de la Vilaine, et notamment des pollutions azotées.

Une organisation particulière a-t-elle été mise en place pour la gestion du littoral ?

Lors de l'élaboration du premier SAGE et des premiers travaux de la CLE, une commission « *Vilaine aval* » a été créée. Le problème de l'envasement de l'estuaire a longuement été débattu dans ce cadre et a abouti à la mise en place, en 2000, d'un Comité d'Estuaire. Véritable « *sous-CLE* » locale, son rôle est de mieux connaître l'estuaire, de gérer les conflits d'usage locaux, d'informer les différents acteurs et de garantir un développement durable de l'estuaire et de ses usages.

Ce Comité d'Estuaire est une assemblée consultative rassemblant différents acteurs : élus, scientifiques, professionnels, associations, services de l'Etat, etc. L'animation et le secrétariat de ce Comité d'Estuaire sont confiés à l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (*ndlr : reconnu comme EPTB, Etablissement Public Territorial de Bassin*). Des « *alliances de circonstance* » ont pu se former au sein de ce comité entre les pêcheurs, les conchyliculteurs, les élus ou encore les gestionnaires, permettant de régler les conflits sur les usages forts et favorisant la communication entre les acteurs.

En parallèle, des groupes de travail thématiques se réunissent pour travailler sur les problématiques du sur-ensablement et de la qualité de l'eau ainsi que pour préparer les grands dossiers présentés en Comité d'Estuaire. Ils préparent les travaux de ce Comité d'Estuaire.

Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre sur l'estuaire de la Vilaine (actuelles et à venir) ?

Les actions effectuées sur le terrain ne font pas l'objet de fiches comme il est possible d'en trouver dans certains SAGE. Le futur SAGE Vilaine fixe quatre orientations dont découlent dès à présent des actions concrètes en estuaire :

- Assurer le développement durable de la baie de Vilaine : démarche de gestion intégrée de la zone côtière, concertation entre les acteurs via le comité d'estuaire...
- Reconquérir la qualité de l'eau : programmes de reconquête de la qualité bactériologique des eaux littorales, étude des flux bactériologiques en baie de Vilaine, schéma de gestion durable de la plaisance...
- Réduire les impacts liés à l'ensablement : amélioration de la connaissance -modélisation hydro-sédimentaire-, dragages annuels pour limiter les impacts de l'ensablement et maintenir l'accès aux différentes cales, amélioration de l'accès à l'estuaire,...
- Préserver, valoriser et restaurer les marais rétro-littoraux : connaissance et amélioration du fonctionnement hydraulique des marais...

Existe-t-il des documents de planification en lien avec l'estuaire de la Vilaine ?

Le SAGE Vilaine a été l'un des premiers à associer les documents d'urbanisme, en demandant l'intégration de l'inventaire des zones humides dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Aujourd'hui, le lien avec les documents de planification tels que les SCoT (*Schémas de Cohérence Territoriale*) et les PLU constitue un fort levier du projet de SAGE. Les SCoT et les PLU devront être rendus compatibles avec le PAGD du futur SAGE Vilaine. Actuellement, sur la partie littorale du périmètre du SAGE, il existe trois SCoT.

Par ailleurs, une disposition spécifique demandant l'intégration des enjeux et des usages littoraux dans les documents d'urbanisme a été rédigée dans le projet de SAGE Vilaine, afin de préserver les usages littoraux et de maîtriser les pressions sur le littoral, notamment liées à l'urbanisation.

La place du littoral a-t-elle évolué entre le SAGE actuel et le projet de révision ?

L'estuaire occupait une place déjà importante dans le premier SAGE, mais sa place au sein de l'ensemble du bassin de la Vilaine a été renforcée dans le projet de SAGE. L'eutrophisation des eaux littorales est en effet à l'origine de l'objectif de réduction des flux d'azote arrivant à l'estuaire de - 20 %, qui a des impacts sur l'ensemble du bassin de la Vilaine.

Quels acteurs jouent aujourd'hui un rôle prépondérant pour le littoral ?

Aujourd'hui, les différentes personnes qui travaillent ou vivent sur le littoral se connaissent bien et sont à même de construire des projets partagés pour un développement durable de cet espace. Ainsi tous les acteurs participant au comité d'estuaire (élus, usagers, associations, services de l'état,...) jouent collectivement un rôle prépondérant sur le littoral.

Les membres de la CLE ont par ailleurs une meilleure conscience des problématiques littorales au sein du bassin de la Vilaine, et de l'importance de préserver cet espace fragile.

Il faut aussi souligner le rôle important de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine sur le littoral, ne serait-ce que pour l'animation du Comité d'Estuaire. De part ses compétences, elle permet également d'assurer le lien entre littoral et le reste du bassin versant de la Vilaine.

En savoir plus :

- [Fiche du SAGE Vilaine](#)
- [Les documents du SAGE Vilaine](#)
- [Le site du SAGE Vilaine](#)
- [Le site de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine \(EPTB Vilaine\)](#)